

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 11 juin 2026

TABLE DES MATIÈRES

CLINIQUES DE SOINS COLLABORATIFS

M. Savoie

L'hon. Mme Holt

GOUVERNEMENT

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

SOINS VIRTUELS

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

GOUVERNEMENT

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

PERSONNES ÂGÉES

L'hon. M^{me} Holt

M. Austin

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉNERGIE

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M^{me} Mitton

L'hon. M. LePage

M^{me} Mitton

L'hon. M. Legacy

ÉDUCATION

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

GOUVERNEMENT

M. Savoie

L'hon. M. Hickey

[Original]

CLINIQUES DE SOINS COLLABORATIFS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Je vous souhaite un bon après-midi, Madame la présidente.

[Traduction]

Je vais commencer par parler de la première ministre, qui vient de menacer de retirer la clinique de soins collaboratifs de la circonscription d'une députée. La première ministre prendra-t-elle la parole pour admettre les faits?

L'hon. Mme Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, il est assez surprenant d'entendre une députée qui a longtemps exercé des pressions pour avoir une clinique de soins collaboratifs dans sa circonscription exprimer son insatisfaction quant aux investissements réalisés dans cette clinique. Nous travaillons d'arrache-pied pour veiller à ce que chaque personne du Nouveau-Brunswick soit prise en charge par un fournisseur de soins primaires, et nous veillons à nouer des relations avec les médecins et le personnel infirmier que le modèle actuel intéresse désormais. À ce jour, nous avons mis en place et financé 16 cliniques de soins collaboratifs. Nous avons une très longue liste de collectivités qui cherchent à avoir accès aux nouveaux médecins que nous recrutons grâce au programme d'Évaluation de la capacité à exercer, à avoir accès aux infirmières que nous réussissons à attirer ici, et à tirer parti du succès obtenu grâce à nos efforts de recrutement. Si la députée d'en face ne veut pas de soutien pour la clinique, de nombreuses personnes à la Chambre aimeraient que les ressources médicales en question soient affectées à leur collectivité, notamment dans des endroits comme Miramichi, qui affiche l'un des taux de maintien en poste les plus bas, et Fredericton, qui présente également l'un des taux de maintien en poste les plus bas de la...

[Original]

GOUVERNEMENT

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Voilà qui était honteux. Les échecs du gouvernement Holt ne cessent de s'accumuler : des dépenses record sans résultats, des stratégies inefficaces à court terme, une économie stagnante, une croissance nulle au cours de l'année écoulée, une perte de 2 200 emplois à

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

temps plein, un système de santé toujours en crise, 40 000 personnes additionnelles en attente de soins de santé primaires, un système d'éducation en crise, une détérioration des résultats en numératie et en littératie, une crise de l'abordabilité et des pressions inflationnistes, ce qui signifie que les gens paient plus cher l'essence, l'épicerie et tout le reste. Pourtant, jour après jour, les gens de l'opposition officielle mettent en avant les faits, mais le gouvernement Holt n'offre rien d'autre que : des paroles creuses, un optimisme toxique, des arguments décousus, aucun sens de la responsabilité, une première ministre faible qui est trop arrogante pour répondre aux questions — un échec après l'autre. Parmi les faits qui sont présentés à la première ministre, lequel souhaite-t-elle nier en premier?

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis reconnaissante d'avoir l'occasion de parler des nombreux dossiers mentionnés par le député du côté de l'opposition.

Je vais d'abord parler de l'accès au système de santé, qui constitue un dossier prioritaire pour les gens du Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement a réussi à maintenir de bonnes relations avec nos professionnels de la santé. C'est tout le contraire de ce qui s'est produit au cours des six années d'inaction du gouvernement précédent.

Nous avons réussi à recruter le plus grand nombre de médecins de famille et de spécialistes dans l'histoire de notre province. La province compte 67 nouveaux médecins. Des médecins ont pris leur retraite, mais nous avons fait du recrutement.

Nous avons conclu un nouveau contrat avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick, ce qui facilitera nos efforts de recrutement. Nous avons créé de nouvelles cliniques et nous avons assuré la prise en charge de plus de 18 000 patients par des fournisseurs de soins primaires.

Nous avons conclu une entente avec le personnel infirmier. L'ancien gouvernement n'a pas réussi à le faire.

Nous avons conclu une entente formidable avec le personnel enseignant. Nous avons de bonnes relations avec nos syndicats et...

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Le rétroviseur que j'ai acheté à la députée d'en face est en route.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Comptes équilibrés — échec. Santé — échec. Abordabilité — échec. Amélioration des résultats scolaires — échec. Une économie forte — échec. Le gouvernement Holt échoue sur tous les engagements sur lesquels ses parlementaires ont fait campagne. Parmi les faits que j'ai présentés à la question précédente, lesquels la première ministre aimerait-elle nier? Est-ce la stagnation économique, les 40 000 personnes additionnelles sur la liste des patients en attente de soins, la détérioration des résultats scolaires ou de la crise de l'abordabilité qui empire? Allez-y. Choisissez un sujet, puis niez sans arrêt les faits et détournez constamment l'attention. La première ministre ne répondra pas. Elle ne veut pas rendre des comptes. Une autre personne prendra la parole. Nous savons déjà ce que contiennent les notes d'allocution. Quoi que les gens d'en face disent, cela ne servira qu'à les discréditer. Leurs réponses révéleront le mépris qu'ils affichent envers l'Assemblée législative et envers les gens qui les ont élus pour les représenter. Je vous en prie, Madame la première ministre, tombez dans le piège qui se trouve devant vous, le piège que vous avez vous-même tendu et qui se referme chaque fois que vous ou l'un de vos ministres ouvrez la bouche. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, compte tenu de la nature de la tentative de question du chef par intérim, à qui il ne reste plus que deux jours dans ses fonctions, je vais axer ma réponse sur l'économie. Les gens du Nouveau-Brunswick sont également très préoccupés par le coût de la vie. Ils sont très préoccupés par le fait que la vie est devenue de plus en plus chère dans la province après des années de hausses de leurs factures. Des hausses de l'ordre de 9 % se sont produites à maintes reprises au cours du mandat de l'ancien gouvernement. Les six années d'inaction des gens d'en face ont contraint notre gouvernement à agir et à accorder, dans les plus brefs délais, une remise de 10 % sur les factures d'électricité des gens. Notre gouvernement a instauré un plafond d'augmentation des loyers, alors que le gouvernement précédent l'avait supprimé. Nous disposons désormais d'un régime d'impôt foncier conçu de manière à ce que, lorsque l'évaluation foncière des contribuables augmente, les taux d'imposition qui leur sont applicables diminuent ; autrement dit, les gens du Nouveau-Brunswick tireront parti d'un régime d'impôt foncier qui tient compte du fait qu'ils n'ont pas les moyens de payer davantage.

Notre gouvernement travaille au quotidien pour faire en sorte que notre économie dispose de ce dont elle a besoin pour créer des emplois bien rémunérés et que les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient d'un allègement fiscal de la part d'un gouvernement qui se soucie d'eux, et non d'un gouvernement qui a choisi de ne pas agir.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, une baisse de treize points est enregistrée dans les sondages — voilà un fait. Y a-t-il une

Questions orales

personne du côté du gouvernement qui croit vraiment que la réponse donnée permet d'aider les gens du Nouveau-Brunswick? Une question légitime visant à demander des comptes au gouvernement a été posée, et voici la réponse : une réponse qui ne témoigne pas du respect que méritent les gens qui ont voté pour les gens d'en face. Une question directe mérite une réponse directe, une réponse qui répond réellement à la question posée.

SOINS VIRTUELS

Essayons de poser la question suivante. Il a été largement rapporté que la première ministre devait savoir que le salaire du personnel infirmier auxiliaire autorisé qui travaille actuellement pour eVisitNB diminuerait environ de moitié au titre du nouveau contrat avec Foundever. Soit, elle était au courant de la situation et a quand même signé le contrat, soit elle n'était ni informée ni au courant. Madame la première ministre, laquelle des réponses est la bonne? Voilà une question directe. Voici les prévisions. La première ministre restera assise sur son siège à rire de quelque chose sur son téléphone, en faisant comme si elle n'était pas intéressée, et refusera de prendre la parole. Son ministre de la Santé prendra la parole, mais ne répondra toujours pas à la question. Voyons quelle option les gens d'en face choisiront pour témoigner de leur manque de respect envers les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de parler des améliorations que notre gouvernement apporte aux soins virtuels au Nouveau-Brunswick. J'ai l'impression que le député d'en face comprend que les détails des relations commerciales entre les employeurs et leurs employés ne sont pas le genre de renseignements que le gouvernement examine lorsque nous traitons des demandes de propositions. Dans le cadre de ces demandes de propositions, 11 compagnies différentes ont posé leur candidature et ont été évaluées. Nous avons noté ces candidatures et retenu la compagnie qui a obtenu les meilleurs résultats, une compagnie qui est au service des gens du Nouveau-Brunswick depuis 28 ans grâce aux services de Télés-Soins 811 que fournit du personnel infirmier local du Nouveau-Brunswick et qui prend soin de nous.

Je tiens simplement à profiter de l'occasion pour citer les propos des membres de la Société médicale du Nouveau-Brunswick, qui se sont dits aujourd'hui ravis que le gouvernement tienne son engagement d'intégrer le triage au système provincial de soins virtuels. Ils ont dit :

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Soins Virtuels NB devrait [...] améliorer la sécurité des patients ainsi que la continuité des soins, en garantissant que le bon professionnel de la santé soit sollicité au moment opportun pour répondre au mieux aux besoins des patients.

Notre gouvernement investit dans l'amélioration...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le gouvernement devrait écouter les membres du personnel infirmier auxiliaire autorisés qui ne pourront plus travailler par suite de la signature du contrat avec Foundever.

Voilà, Madame la présidente. Pour ce qui est de sortir les parlementaires du côté du gouvernement d'ici, les parlementaires du côté du gouvernement sont le meilleur outil dont nous disposons. Remarquez bien que l'outil n'est pas très utile, que sa marge de manoeuvre est restreinte, qu'il coûte beaucoup trop cher, qu'il a été mal conçu et qu'il tombe en défaillance à chaque utilisation. Il ressemble à l'un de ces outils que l'on voit à la télévision et qui promettent monts et merveilles, mais qui ne sont jamais à la hauteur. Vous connaissez les publicités : c'est comme avoir 31 outils en 1. Vous saviez que vous payiez trop cher, mais vous l'avez quand même acheté. L'outil était tellement brillant et d'une transparence radicale. La publicité à la télévision ne saurait sûrement vous mentir. Toutefois, l'outil tombe immédiatement en panne et n'a jamais été à la hauteur. Il demeure dans votre boîte à outils, sur une étagère, comme un rappel coûteux du fait que vous avez payé trop cher pour un outil qui n'en valait tout simplement pas la peine.

Voyons de quel outil on se servira pour répondre à la question. Savait-on que les membres du personnel infirmier auxiliaire autorisés seraient moins bien rémunérés par Foundever, oui ou non?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je pense que le député se trompe. Le personnel infirmier auxiliaire autorisé ne travaille pas pour Soins Virtuels NB. Je pense donc que la question concerne le personnel infirmier praticien. Le personnel infirmier praticien est employé au titre d'un contrat sur lequel nous n'avons aucune prise, tant que l'entreprise retenue fournit les services. Je tiens à vous rappeler que les membres du personnel infirmier praticien employés par MaSantéNB percevront la même rémunération que ceux qui travaillaient pour l'ancien fournisseur il y a trois ou quatre mois. Cela n'a pas changé. Merci beaucoup, Madame la présidente.

GOUVERNEMENT

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Au moins, cette fois-ci, le ministre a bel et bien parlé du bon personnel infirmier. Jusqu'à maintenant, la réponse nous

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

a coûté 2,73 milliards de dollars. Le tout n'est pas conforme à ce qui avait été annoncé, Madame la présidente — pas du tout.

J'aimerais bien voir une publicité qui dit : Nous voulons être votre gouvernement ; nous dépenserons plus d'argent que ne pourront jamais rembourser les générations qui vous succéderont ; nous n'en serons pas mieux servis pour autant, mais nous continuerons à dépenser sans cesse ; nous consacrerons des sommes record aux soins de santé, mais nous ajouterons 40 000 personnes à la liste d'attente ; nous rendrons la vie encore moins abordable pour vous ; nous causerons la perte de 2 200 emplois, nous aurons une économie stagnante et nous conclurons de mauvais contrats qui réduiront le salaire des gens et entraîneront des pertes d'emplois ; nous insultons et licencions à deux reprises les bibliothécaires parce que, eh bien, tout le monde savait que cela se produirait ; nous essayerons de remplacer le personnel infirmier de la santé publique avec du personnel infirmier auxiliaire autorisé et nous prétendrons ne rien savoir à ce sujet ; nous publierons une stratégie après l'autre sans aucun effet concret à court terme ; nous promettons de consacrer davantage de ressources aux personnes âgées dans nos foyers de soin, mais seulement après avoir dépensé chaque dollar disponible ailleurs. Madame la première ministre, accepteriez-vous cela?

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, je trouve incroyable que le député de l'opposition nous donne l'occasion de parler de tellement de choses, de parler des plans qui ont été créés par notre gouvernement parce que les gens du Nouveau-Brunswick demandent des plans. Ils demandent de la reddition de comptes. Ils demandent un gouvernement comme le nôtre, qui montre ses objectifs, qui montre son travail à l'égard de ces objectifs, qui prend des mesures chaque année et qui montre clairement ses progrès.

Je vais décrire certains progrès obtenus au sein du système de santé, Madame la présidente. Grâce au recrutement que nous avons fait et au nouveau contrat que nous avons signé avec le personnel infirmier et les médecins, nous avons vu une amélioration de l'accès aux médecins de famille ici au Nouveau-Brunswick, lequel a augmenté de plus de 3 %, pour passer de 31 % à 34 %, pour ce qui est de l'accès à un médecin en moins de cinq jours. Il s'agit de progrès réel. Nous soulignons aussi que, dans le cadre des conventions collectives, notre gouvernement a conclu des conventions collectives avec chaque syndicat avec lequel il a négocié, et ce, de façon respectueuse.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Parlez aux bibliothécaires.

Questions orales

PERSONNES AGEES

Ne pas soutenir les personnes âgées est l'échec le plus grave. La première ministre a littéralement affirmé que le gouvernement ne prendrait des mesures visant les soins directs fournis aux personnes âgées que si la situation financière le permettait. Il s'agit des propos de la première ministre. Dans sa stratégie soigneusement présentée, truffée de jargon, imprécise et assortie de réserves et dont presque toutes les pages contiennent de petits caractères, la première ministre a indiqué une chose : les soins pour les personnes âgées doivent être centrés sur la personne. Mettons les choses au clair. Le gouvernement Holt a fixé comme objectif d'empêcher que la situation concernant les personnes âgées en attente d'une place ne se détériore davantage et a publié une stratégie qui indique littéralement que les personnes âgées seront au coeur de tout, mais il est revenu sur sa promesse d'augmenter l'allocation vestimentaire et de menues dépenses, et la première ministre a dit publiquement, lors d'une entrevue, que le gouvernement augmentera seulement le nombre d'heures de soins lorsqu'il en aura les moyens financiers. Madame la première ministre, présentez vos excuses à toutes les personnes âgées et à leur famille et dites-leur que vous ne prenez pas les mesures que vous avez annoncées et que vous les laissez tomber. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, je suis contente d'avoir l'occasion de parler du travail accompli par ma collègue, la ministre des Aînés, dans l'exercice de l'ensemble de ses responsabilités en tant que ministre. Nous reconnaissons l'importance des personnes âgées dans la province et nous sommes conscients qu'il y a beaucoup de travail à faire à la suite de six années d'inaction de la part du gouvernement précédent. En fait, notre gouvernement a augmenté la somme prévue au budget à cet égard et a augmenté le nombre d'heures de soins. Nous avons également agi rapidement pour ajouter 240 nouveaux lits de soins de longue durée au titre de la stratégie. Ainsi, nous avons augmenté le nombre d'heures de soins et ajouté davantage de lits destinés aux personnes âgées. Nous avons également noué des partenariats dans l'ensemble du secteur parce que nous sommes conscients des besoins des personnes qui veulent rester chez elles et du besoin de soutien pour les gens comme les préposés aux services de soutien à la personne et les aides à domicile. Nous avons négocié un excellent nouveau contrat avec les travailleurs des foyers de soins. Nous l'avons fait en un temps record afin que les travailleurs des foyers de soins bénéficient des augmentations de rémunération qu'ils méritent. Le gouvernement est résolu à ce que les personnes âgées n'aient pas à attendre dans les hôpitaux et qu'elles reçoivent les soins qu'elles méritent...

Questions orales

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. J'espère que la question suivante ne fera pas en sorte que je perde la prison à Grand Lake.

ÉNERGIE

Selon le rapport du vérificateur général sur le projet RIGS, l'analyse des solutions de rechange à la technologie de combustion a été achevée après la conclusion de l'entente de paiement de droits. Bref, Énergie NB a conclu une entente avec ProEnergy et a ensuite réalisé une analyse pour déterminer s'il y avait d'autres options. Il semblerait qu'Énergie NB ait emprunté une stratégie de la première ministre : Prenez la décision et analysez-la ensuite. Si vous ne me croyez pas, posez simplement la question aux agriculteurs ou aux bibliothécaires. Compte tenu du rapport du vérificateur général, le ministre de l'Énergie aurait-il l'obligeance de dire aux gens du Nouveau-Brunswick ce qu'il compte faire de ce qu'il a appris sur le processus rétroactif qu'a suivi Énergie NB et que le vérificateur général a rendu entièrement public?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face d'avoir soulevé la question à l'Assemblée législative. Voici un fait intéressant qui a été soulevé deux ou trois fois en ce qui a trait au projet RIGS. Le processus a été suivi pendant que le gouvernement précédent était au pouvoir. Ne l'oubliez pas. Vous étiez là pour le processus. La question a été posée avant par le chef de l'opposition — le chef par intérim, désolé. Comment prenions-nous les décisions? Quelle était la stratégie employée? Les parlementaires de l'ancien gouvernement siégeaient là, pas nous. Voilà ce qui s'est passé.

L'examen approfondi a été très clair sur la question. Les examinateurs ont indiqué qu'Énergie NB devait resserrer sa gouvernance et ses processus. Les cadres d'Énergie NB étaient bien au courant et ont encore eu une discussion à cet égard ce matin. Ils ont dit qu'ils devaient faire mieux, et c'est exactement ce qui se passera. Nous travaillons à la question et nous réparons ce qui est probablement un autre gâchis découlant de six années d'inaction du gouvernement précédent.

(Exclamations.)

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Voilà qui est exact. Vous devez reconnaître qu'il y a eu six années d'inaction. Je n'ai rien entendu d'autre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, je sais qu'il y a eu six années pendant lesquelles des budgets équilibrés ont été présentés et des augmentations ont été accordées dans tous les ministères. Les Libéraux ne peuvent le supporter. Que peuvent-ils dire d'autre alors qu'ils cumulent un déficit de 6 milliards de dollars?

Madame la présidente, nous savons qu'Énergie NB a considérablement sous-estimé le budget nécessaire pour le projet RIGS. Je me souviens du moment où la première ministre a dit, pendant la campagne, en 2024, qu'elle équilibrerait le budget. Ensuite, pendant sa première année de mandat, elle a dit : Eh bien, nous projetons peut-être un déficit de 549 millions de dollars. En réalité, le gouvernement a enregistré, pendant sa première année seulement, un déficit de 1,3 milliard de dollars.

Selon le vérificateur général, Énergie NB fait de même et affiche un dépassement de coûts de plus de 700 millions de dollars qui n'a pas été communiqué. Le ministre des Finances et de l'Énergie peut-il faire deux choses? Premièrement, cessez, je vous en prie, de donner à Énergie NB des conseils budgétaires. Deuxièmement, lèvez-vous le moratoire sur le gaz naturel afin que nous puissions enfin avoir accès à une source d'énergie peu coûteuse dans la province?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de répondre à la question. La réalité, c'est qu'Énergie NB est dans la situation actuelle en raison d'une directive précise que lui a donnée le gouvernement précédent. Elle a été formulée dans une lettre qui indiquait : Réglez, d'ici à 2027, la situation liée à votre taux d'endettement, et nous ne voulons pas connaître l'incidence que pourraient avoir sur des gens de la province les mesures que vous prendrez.

Les parlementaires qui étaient précédemment au pouvoir se sont ensuite rendu compte que les gens du Nouveau-Brunswick allaient devoir payer la note ; ils ont donc rédigé une deuxième lettre. Ils se sont rendu compte de leur erreur ; donc, ils ont écrit : Nous ne changerons pas de perspective. Nous ne ferons que remettre l'échéance à 2029.

Pour les gens du Nouveau-Brunswick, les deux lettres se sont traduites par deux hausses tarifaires de 9 %. Ce sont les parlementaires précédemment au pouvoir qui doivent en assumer la responsabilité. La situation découle de l'ingérence du gouvernement précédent. En voilà une intervention. Voilà un vraiment bon processus décisionnel. Voilà vraiment le genre de raisonnement stratégique dont les gens du Nouveau-Brunswick continuent de faire les frais. Nous tentons d'y remédier en accordant aux gens une remise de 10 %. Les

Questions orales

parlementaires du côté de l'opposition n'en sont pas contents. Si vous n'aimez pas la façon dont nous réparons votre gâchis, gardez simplement le silence à cet égard.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, il est beau de voir à quel point le ministre de l'Énergie est insensible au fait qu'Énergie NB est l'entreprise de service public qui détient le taux d'endettement le plus élevé du pays. Lorsque nous avons tenté de la reprendre en main, les Libéraux nous ont adressé des reproches à cet égard. Il n'est pas surprenant que les gens d'en face sachent qu'ils enregistreront à la fin de leur mandat un déficit de 6 milliards de dollars.

Madame la présidente, voilà, encore une fois, une stratégie signée Holt. La première ministre prévoit d'éliminer les services vétérinaires publics pour les agriculteurs sans avoir élaboré de plan de rechange, et le secteur privé ne peut répondre aux besoins. Elle enregistrera, pendant son mandat, des déficits historiques, sans plan de rechange à mettre en oeuvre quand on manquera d'argent, ce qui arrivera.

En ce qui concerne Énergie NB, le vérificateur général a souligné que l'entreprise de service public ne disposait pas de plan de rechange visant le projet RIGS. Madame la présidente, encore une fois, vu le taux d'endettement d'Énergie NB, le plus élevé du pays pour une entreprise de service public au pays, le vieillissement de ses infrastructures et le projet de remise à neuf du barrage de Mactaquac qui se profile à l'horizon et dont le coût pourrait s'élever à 10 milliards de dollars, que la première ministre compte-t-elle faire pour sauver l'entreprise de service public, vu ses propres échecs...

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Nous venons d'entendre le député dire que le gouvernement précédent disposait d'une stratégie pour remédier à la situation d'Énergie NB relativement à son taux d'endettement. Les parlementaires d'en face ont écrit deux lignes sur une feuille de papier et se sont rendu compte que, en conséquence, les gens allaient devoir payer des sommes considérables. Il n'y a eu aucun processus de réflexion. Nous entendons, depuis un si grand nombre de semaines, une foule de choses au sujet de l'abordabilité. Pourquoi l'énergie coûte-t-elle si cher? Voilà la raison.

Voici un autre renseignement que nous avons trouvé. Voici un petit détail que les parlementaires du côté de l'opposition ont oublié. Vous souvenez-vous du programme de remise pour l'énergie domestique qui aidait, chaque année, 33 000 ménages à payer leurs factures d'électricité? Quelque 33 000 foyers étaient touchés. Le gouvernement précédent a éliminé le programme dans le cadre d'une initiative visant à réduire les coûts pendant les années où l'on affichait d'énormes excédents budgétaires. Pourquoi? C'est parce que les

Questions orales

résultats financiers importaient beaucoup plus que l'incidence de la mesure sur les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Mesdames et Messieurs les parlementaires.

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, la première ministre aime dire qu'elle est à l'écoute. Écouterait-elle des médecins? En mars, 331 médecins à l'hôpital Dumont ont écrit une lettre ouverte pour manifester leur opposition à la proposition d'Énergie NB visant la construction, à Centre Village, d'une centrale au gaz et au diesel en raison des répercussions bien documentées qu'entraînent de telles installations sur la santé humaine. Vu le rapport récent du vérificateur général, ces médecins exhortent maintenant le gouvernement à demander la tenue d'un examen objectif des options possibles, ce qui inclut les énergies renouvelables, le stockage d'énergie, l'efficacité énergétique, la gestion axée sur la demande et toute autre solution pertinente.

Cette semaine, le personnel médical de l'Hôpital mémorial de Sackville a aussi demandé que l'on mette fin au projet de construction d'une centrale au gaz à Tantramar en raison des effets néfastes qu'aurait cette dernière sur la santé humaine et sur les changements climatiques. La première ministre commandera-t-elle une étude indépendante sur les solutions de rechange, dont, notamment, la réponse à la demande et le stockage d'énergie renouvelable dans des batteries, à la construction d'une centrale au gaz et au diesel?

[Original]

L'hon. M. LePage (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie également la députée du côté de l'opposition. Tout d'abord, nous entendons certainement les recommandations, les suggestions et les plaintes de la population. Croyez-moi, toutes ces composantes seront examinées au moyen de l'étude d'impact sur l'environnement, et ce, avant qu'une décision soit prise. Aucune décision sur les projets ne sera prise sans qu'une étude d'impact sur l'environnement robuste soit menée par des experts dans le domaine aux échelles provinciale et fédérale. Ensuite, nous prendrons une décision en fonction de données scientifiques et de toutes les observations que nous aurons reçues. Merci.

[Traduction]

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, j'aimerais vraiment entendre la première ministre parler du sujet. Elle a dit qu'elle a beaucoup de questions à cet égard. J'ose espérer que le rapport du vérificateur général a soulevé davantage de questions. Le

Questions orales

vérificateur général a conclu que la décision d'Énergie NB d'accorder à une compagnie américaine le contrat pour construction à Tantrammar d'une centrale alimentée au gaz et au diesel avait été prise avant que soit faite une analyse complète pour déterminer s'il s'agissait de la meilleure option.

Cette semaine, un rapport déposé en Nouvelle-Écosse dans le cadre du plan intégré de ressources du service public a établi le coût réel des batteries. Le rapport montre que, contrairement à l'affirmation de la première ministre selon laquelle les batteries coûteraient 10 milliards de dollars, une batterie de 1 000 MW qui permettrait de fournir quatre heures d'autonomie coûterait 2,5 milliards de dollars. Il s'agit de 1 milliard de moins que les 3,5 milliards que coûtera la centrale alimentée au gaz et au diesel. Je vais reposer la question : La première ministre fera-t-elle réaliser une étude indépendante sur les solutions de rechange, notamment les mesures visant la gestion de la demande et la production d'énergie renouvelable appuyée par un stockage d'énergie par batteries, en remplacement de la centrale au diesel et au gaz?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face. Comme nous l'avons souvent dit, il ne s'agit pas d'une situation ni d'une discussion où il faut choisir une solution ou une autre. Il s'agit d'une discussion pour adopter plus d'une solution. La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick et l'organisme de réglementation en Nouvelle-Écosse ont été très clairs au sujet du projet. Ils ont indiqué que les batteries ne fourniraient pas les mêmes avantages que le projet RIGS.

Deux organismes de réglementation ont maintenant examiné la question et ont indiqué que la solution proposée est la meilleure pour les gens du Nouveau-Brunswick sur le plan de l'efficacité et de la sécurité énergétique. Voilà ce qui se passe dans le cas du projet RIGS. Nous croyons toujours très fermement au potentiel des batteries. Voilà pourquoi Énergie NB a lancé une demande de propositions concernant une capacité de stockage de 50 MW. L'organisme continue à examiner la technologie et à faire fond sur celle-ci. Nous envisageons d'adopter plus d'une — c'est-à-dire les deux — solution.

ÉDUCATION

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Ma question s'adresse à la ministre de l'Éducation. Madame la ministre, votre gouvernement a dévoilé une vaste stratégie d'éducation de 12 ans qui promet des bases solides et un avenir prometteur ; pourtant, on a déjà fait aux parents du Nouveau-Brunswick des promesses ambitieuses liées à l'éducation. CBC et Global News ont tous deux rapporté que, malgré les

Questions orales

belles annonces, un grand nombre des cibles mesurables ne concernaient que les trois premières années. Entre-temps, dans les écoles, les résultats en littératie et en numératie demeurent actuellement très préoccupants, et vos propres représentants ont admis que les bilans feraient simplement l'objet d'un rajustement si les cibles n'étaient pas atteintes.

Les parents ne veulent pas d'un autre cycle de rapports, de consultations ni d'une reddition de comptes vague. Voici ma question pour la ministre de l'Éducation : Si, d'ici à juin prochain, les écoles et les élèves n'atteignent pas les cibles en littératie et en numératie, en assumerez-vous personnellement, à titre de ministre qui a lancé le plan d'éducation de 12 ans, la responsabilité?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face. Il est formidable d'avoir l'occasion de parler du plan d'éducation que nous avons lancé cette semaine. Il est vraiment excellent parce qu'il remplit deux objectifs vraiment importants. Il établit, pour un certain nombre d'années à venir, le cadre et la vision en matière d'éducation. Toutefois, nous ne pouvons pas attendre aussi longtemps avant de vérifier s'il fonctionne. Il prévoit donc des plans d'action précis qui nous permettront de déterminer si nous atteignons les objectifs à court terme.

Pour répondre à la question, je peux dire que nous assumerons pleinement la responsabilité. C'est pourquoi nous disposons de plans d'action. Lorsque nous le ferons bien... Nous savons. Nous avons investi dans les enseignants-ressources, les enseignants de soutien à l'apprentissage et les assistants en éducation pour que les ressources soient affectées à proximité des élèves et que l'accent soit mis sur la littératie et la numératie. Nous vérifierons ensuite si la stratégie fonctionne, et si c'est le cas, eh bien, tant mieux pour nous. Si ce n'est pas le cas, nous adapterons le tout et remédierons à la situation. Voilà ce qui constitue de la reddition de comptes. Merci.

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Madame la ministre, on a rapporté que la première ministre avait dit à des journalistes que les écoles devraient peut-être maintenant réduire le nombre d'activités organisées, comme les conférences et les excursions scolaires, afin de protéger le temps en salle de classe. Parallèlement, le plan d'éducation met l'accent sur le bien-être et l'engagement. Les enseignants et les parents ont soulevé comme préoccupations que les enfants sont déjà désengagés, qu'ils éprouvent déjà des difficultés sur le plan social et qu'ils ratent des occasions d'apprentissage expérientiel.

Voici ma question : Sur quelles données probantes votre ministère s'appuie-t-il pour conclure que la réduction des possibilités d'enrichissement de l'enseignement améliorera

Questions orales

en fait les résultats des élèves au lieu de créer une expérience scolaire plus limitée et déconnectée?

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Merci au député de l'opposition de me donner l'occasion de parler encore une fois de la façon dont nous améliorerons nos résultats en littératie et en numératie. Le député a raison. Nous avons dit dans le plan d'éducation que nous voulions que du temps soit consacré aux activités en question, parce que nous savons qu'elles sont importantes et qu'elles sont essentielles à l'éducation. Cela ne veut pas dire que nous n'aurons pas l'occasion d'offrir d'autres types d'activités non plus. Nous voulons organiser d'autres types d'activités aussi, mais nous voulons que du temps soit réservé aux activités ciblées et enrichissantes et qui donneront — nous le savons — les résultats escomptés en littératie et en numératie pour que nous puissions célébrer nos belles améliorations au titre des plans d'action et du plan d'éducation. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Madame la ministre, vu des mois de discussions sur le déclin des résultats en littératie — une question récemment soulevée dans le rapport du vérificateur général — des difficultés liées aux comportements, les pénuries de personnel, un programme de repas du midi dont l'entrée en vigueur a été si reportée que l'on dirait plutôt une collation nocturne, un gouvernement qui a mis les bibliothécaires de côté pour les classer dans la section des ouvrages historiques et la confusion au sujet de l'intelligence artificielle dans les écoles, le début de l'été, pour de nombreuses familles, est marqué par une diminution de la confiance quant à l'orientation que prend l'éducation publique au Nouveau-Brunswick.

Voici ma question : Compte tenu de toutes les préoccupations soulevées, que pouvez-vous dire aux élèves et aux parents pour leur assurer que les plans que vous mettrez en oeuvre l'année prochaine seront mieux pour les élèves?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de me donner l'occasion de communiquer toutes les observations formidables que nous recevons de la part des écoles qui participent au programme pilote de repas du midi. Le programme est en oeuvre dans 25 écoles de la province, et nous recevons tant de rétroaction positive à son égard. Les familles sont vraiment ravies de recevoir un tel soutien additionnel à l'école, et elles sont soulagées de ne pas avoir à penser chaque jour à ce que les enfants mangeront

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pour le repas du midi ou même pour le petit déjeuner, en fait, puisque nous offrons aussi un programme universel de petits déjeuners gratuits aux gens dans le besoin.

Les élèves sont aussi vraiment contents du programme. Ils essaient de nouveaux plats, découvrent des mets végétariens et goûtent à des aliments qu'ils n'ont pas nécessairement mangés chez eux. Cela fait aussi partie de ce beau programme. En plus du sentiment d'appartenance qu'ils retirent grâce au programme, les élèves aiment manger ensemble leur repas à l'école, et cela leur donne en fait davantage envie d'y être. C'est vraiment un excellent programme et j'aime en parler. Merci, Madame la présidente.

GOVERNEMENT

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Eh bien voilà. Des questions directes ont été posées, et l'on s'attendait à une réponse évasive et détournée. Je pense que le ministre des Finances doit avoir mal au cou à force de regarder derrière lui si souvent. Le gouvernement ne fait qu'éluder les questions. Il n'assume aucune responsabilité. Nous le constatons chaque jour.

Voilà un gouvernement qui a promis de s'appuyer sur les données. Eh bien, nous voyons les données et nous constatons la réalité avec laquelle les gens du Nouveau-Brunswick doivent composer au quotidien à cause des mesures prises par le gouvernement actuel. Toutefois, nous ne voyons pas du tout le gouvernement le reconnaître. Le gouvernement vit toujours dans un monde irréel, quelque part.

Voici quelques chiffres que la première ministre ne peut pas réfuter : Il y a eu une baisse de 13 % dans les sondages, ce qui représente la plus forte baisse enregistrée au pays. Puisque la première ministre n'aime pas assumer ses responsabilités, elle voudra peut-être répondre à la question suivante : Lequel de ses ministres prévoit-elle limoger et tenir responsable de son recul dans les sondages? Qui verrons-nous au sein du Cabinet lorsque nous retournerons à la Chambre après l'été?

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Madame la présidente, je ne savais pas que je pouvais m'endormir en une minute. Je tiens à remercier le chef de l'opposition de l'avoir prouvé.

Le gouvernement a montré très clairement sa volonté d'agir — et à le faire rapidement — face à une crise de l'abordabilité provoquée par le gouvernement précédent. C'est vraiment le comble. On a l'impression que les gens d'en face prennent la parole à la Chambre, pour se plaindre d'une crise d'abordabilité qu'ils ont eux-mêmes provoquée en tenant dans leurs mains l'essence à briquet qui l'a déclenchée. Nous réagissons avec toute l'urgence que la situation requiert.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'une de nos premières mesures a été d'instaurer un plafond d'augmentation de loyer. Nous avons réduit les tarifs d'électricité de 10%. Nous avons retenu aux fins de tarification le prix de l'E10 afin de rendre l'essence plus abordable pour les familles du Nouveau-Brunswick. Notre première ministre se classe quatrième parmi les premiers ministres les plus populaires du pays. Nous la soutenons. Nous sommes absolument déterminés à tenir nos engagements en matière d'abordabilité pour les gens du Nouveau-Brunswick et nous continuerons à le faire.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Mesdames et Messieurs les parlementaires, le temps consacré à la période des questions est écoulé.

